

Séjour de l'A.S. : du lundi 15 au mercredi 17 juin 2026

Les participants du séjour : 66 élèves encadrés par Mme GAUTHIER, Mme QUINTIN, M. CONTRERAS, M. GAUTHIER, M. NEGRE et M. PAILHAC

Lieu du séjour : Cap Ganguise, LA BOURDETTE, 11410 BELFLOU

DEPART : rendez-vous à **8h30** devant le collège pour le départ **avec ses affaires et son pique-nique / goûter**

RETOUR : mercredi 17 juin vers **15h30**

Hébergement en YOURTE avec lit de camp :



prévoir son duvet et son oreiller !!!

A EMPORTER

Dans la valise :

- 1 nécessaire de toilette, une serviette de toilette
- 2 paires de chaussures de sport : dont une pouvant aller dans l'eau (pour le canoé)
- 1 veste imperméable, des tenues adaptées à la pratique sportive en extérieur (kart à pédale – tir à l'arc, canoé, parcours cohésion, course d'orientation, evasion game)
- de quoi se changer sur 3 jours
- maillot de bain, serviette de bain pour le canoé (plus un tee-shirt ou lycra)
- un sac plastique pour les affaires sales ou mouillées
- **IMPORTANT : le duvet et l'oreiller**

Dans un petit sac à dos :

- **IMPORTANT** : le pique-nique et le goûter pour le lundi midi
- une casquette
- une gourde ou camel-bag
- de la crème solaire

LE MEDICAL

En cas de prescription médicale à prendre pendant le séjour et/ ou de PAI, veuillez préparer une pochette nominative avec **l'ordonnance + le traitement à prendre** et la remettre aux enseignants lors de l'appel au rendez-vous de départ.

Cela vaut également pour les médicaments type Doliprane, Spasfon et antalgiques courants.

PROGRAMME PREVISIONNEL

J1 - Lundi 15 juin	Matinée : départ et installation au centre	Après-midi : activités
J2 - Mardi 16 juin	Matinée et après-midi : activités	
J3 - Mercredi 17 juin	Matinée : Activité Parcours de cohésion	Après-midi : retour au collège vers 15h30

AUTRES INFORMATIONS

- **Une photocopie de la pièce d'identité** devra avoir été fournie avant le départ
- Rappel : **le règlement intérieur** du collège s'applique lors des sorties et voyages. Un comportement respectueux envers les biens et les personnes est donc attendu.
- Usage du **téléphone portable** : seulement autorisé lors des trajets aller et retour. Les téléphones seront également autorisés en fin de journée sur autorisation des encadrants. Le reste du temps, les portables seront étiquetés au nom de l'enfant et remis à l'adulte référent. Il n'y a aucune obligation à avoir un téléphone portable durant le séjour et les encadrants se déchargent de toute responsabilité les concernant. Il appartiendra à votre enfant de protéger son téléphone (enveloppe, chaussette ...).
- Les consoles et autres connectés sont **interdits** durant le séjour, tout comme l'alcool, les cigarettes ou puffs, les boissons énergisantes
- Les élèves n'ont pas besoin d'avoir d'argent de poche sur eux et ne pourront pas en utiliser durant le séjour.